

## CADRE LOGIQUE DU PISE III 2010\_2012

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	INDICATEURS (aux niveaux national et régional)	SUIVI-EVALUATION RESPONSABILITE	HYPOTHESES CRITIQUES
<p><u>Stratégie pays :</u></p> <p><b>Equité sociale et réduction de la pauvreté</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) l'accroissement de l'indice de développement humain</li> <li>2) l'accroissement du revenu moyen des pauvres</li> </ol>		
<p><u>Objectif du programme (2015) :</u></p> <p><b>Tous les enfants Maliens achèvent une éducation de base de qualité et le secteur éducatif fournit au pays les ressources humaines nécessaires à son développement</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) la couverture pré scolaire passe de 5% en 2009 à 10% en 2015</li> <li>2) le taux d'admission : 100 % dans le premier cycle de l'enseignement fondamental</li> <li>3) le taux d'achèvement pour le premier cycle : 80,8%</li> <li>4) le taux d'achèvement dans le second cycle du fondamental : 53,3%</li> <li>5) le taux de redoublement : réduit à 8,8% pour le 1<sup>er</sup> cycle et à 9,9% pour le 2<sup>ème</sup> cycle</li> <li>6) 9,8% des enfants non scolarisés et déscolarisés de 9 à 15 ans ont accès à un CED</li> <li>7) 100% des adultes analphabètes identifié en 2008, accèdent à un CAF ou à un CAFé</li> <li>8) le nombre de nouveaux auditeurs passe de 69 443 en moyennes par an à 206 275</li> <li>9) le nombre des non scolarisés et déscolarisés est de 66 655 en 2015</li> <li>10) le % de la population ciblée dans la formation professionnelle passe de 2% en 2009 à 11% en 2015.</li> <li>11) 50% des titulaires du DEF ont accès à la Formation Technique et Professionnelle.</li> <li>12) le ratio élèves classe passe de 70 (en 10<sup>ème</sup>) à 50 en 2015</li> <li>13) le % de bacheliers allant dans les Universités publiques passe de 95% en 2009 à 75,9% en 2015 par la régularisation des flux</li> </ol>	<p style="text-align: center;">Annuaire des statistiques de l'Education (CPS)</p>	<p><i>La mise en œuvre des mesures est handicapée par :</i></p> <p><i>- le faible niveau des ressources financières mises à disposition.</i></p> <p><i>-la faible capacité des Ressources Humaines à tous les niveaux</i></p> <p><i>-la faible capacité de gestion des services des Ministères.</i></p> <p><i>-la faible capacité de gestion des Collectivités Territoriales (CT).</i></p> <p><i>-la faible contribution des CT au financement du programme.</i></p> <p><i>Les modalités de gestion financière respectent les procédures nationales.</i></p>

<p><b>Objectif de développement de Phase III (2010-2012) :</b></p> <p><b>Plus d'enfants achèvent une scolarité de qualité dans l'éducation de base et dans l'enseignement technique et professionnel et l'accès aux enseignements Secondaire Général et Supérieur est mieux régulé pendant la phase III</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) le taux de pré scolarisation passe de 5% en 2009 à 7% en 2012</li> <li>2) le taux d'achèvement en 2012: <ul style="list-style-type: none"> <li>-1<sup>er</sup> cycle : passe de 55,7% en 2009 (47,2%F) à 69,3%</li> <li>-2<sup>ème</sup> cycle : passe de 31,7% en 2009(24,3% F) à 43,5%</li> <li>-secondaire général : passe de 8 % en 2008 à 10 %</li> </ul> </li> <li>3) le taux brut d'admission en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> <li>-1<sup>er</sup> cycle : passe de 82%en 2009 (70,4%F) à 91,2% (Réduction de l'écart entre filles garçons de 18à 15 points)</li> <li>-2ème cycle : passe de 49,6% en 2009 (39% F) à 56,1%</li> <li>-ETFP : le taux moyen d'admission aux examens passe de 62 à 70%</li> <li>-ESGS : le Taux d'accès en 10<sup>ème</sup> passe de 16,1% à 17,8%</li> </ul> </li> <li>4) le taux brut de scolarisation (TBS) en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> cycle : passe de 82% en 2009(73% F) à 90% ;</li> <li>- 2ème cycle : passe de 49,6 % en 2009 (39%F) à 57% ;</li> </ul> </li> <li>5) Au moins 60% (au lieu de 90% proposés) des élèves ont acquis les compétences exigibles en lecture et en mathématiques après 6 ans de scolarisation en 2012 ;</li> <li>6) le pourcentage de redoublement est réduit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au 1<sup>er</sup> cycle de 13,4% en 2009 (13,7%F) à 11,1%</li> <li>- au 2<sup>ème</sup> cycle de 14,9% en 2009(16,6%F) à 12,9 %</li> <li>- au secondaire de 18,9*%en 2009 à 16,5%</li> </ul> </li> <li>7) Alphabétisation : le nombre de nouveaux auditeurs passe de 69 443 en moyennes par an à 206 275</li> <li>8) le nombre d'apprenants CED passe de 38 560 en 2009 à 60 145 en 2012.</li> <li>9) le nombre de filières développé dans le secteur primaire passe de 15 à 45</li> <li>10) au moins 50% des formations par apprentissage sont orienté vers le secteur agro sylvo-pastoral en 2012</li> <li>11) la création de 15 nouvelles filières techniques et professionnelles adaptées aux besoins de l'économie.</li> <li>12) le ratio élèves classe passe de 70 (en 10<sup>ème</sup>) à 60 en 2012</li> <li>13) le taux de réussite au bac passe de 35,6% en 2009 à 40% en 2012.</li> <li>14) le % de bacheliers allant dans l'enseignement public passe de 95% en 2009 à 85,5% en 2012.</li> <li>15) l'offre de formation technique et professionnelle est développée dans le public pour accueillir 7 500 élèves supplémentaires, dont 3 416 (avec 30% de filles) dans les filières industrielles et agro-sylvo-pastorales d'ici à 2012</li> </ol>	<p><b>Rapports statistiques (CPS/AE)</b></p> <p><b>Rapports de Suivi et d'évaluation du Programme (MEN/PTF)</b></p>	<p><b>La mise en œuvre des mesures est handicapée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le faible niveau des ressources financières mises à disposition.</li> <li>-la faible capacité des Ressources Humaines à tous les niveaux</li> <li>-la faible capacité de gestion des services des Ministères.</li> <li>-la faible capacité de gestion des Collectivités Territoriales (CT).</li> <li>-la faible contribution des CT au financement du programme.</li> <li>-la faible contribution du secteur privé au financement du programme.</li> <li>-le déficit de communication aux différents niveaux.</li> </ul> <p><b>Les modalités de gestion financière respectent les procédures nationales.</b></p>
---	---	---	---

## Composante 1 : Education de Base

<p><u>Sous-composante 1 :</u></p> <p><b>Petite enfance et Education préscolaire</b></p>	<p>1) 7% (5% en 2009) des enfants de 4 à 6 ans ont accès à une éducation préscolaire de qualité ;</p>	<p>Rapports statistiques (CPS/AE)</p> <p>Rapports de Suivi et d'évaluation du Programme (MEN/PTF)</p>	<p><i>La mise en œuvre des mesures est handicapée par :</i></p> <p><i>- le faible niveau des ressources financières mises à disposition.</i></p> <p><i>-la faible capacité des Ressources Humaines à tous les niveaux</i></p> <p><i>-la faible capacité de gestion des services des Ministères.</i></p> <p><i>-la faible contribution du secteur privé au financement du programme.</i></p> <p><i>-le déficit de communication aux différents niveaux.</i></p>
<p><u>Sous composante 2 :</u></p> <p><b>Enfants à besoins éducatifs spéciaux</b></p>	<p>1) le taux de prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux ;</p> <p>2) le taux de promotion des enfants à besoins éducatifs spéciaux aux différents niveaux du système.</p>		
<p><u>Sous composante 3 :</u></p> <p><b>Scolarisation des filles</b></p>	<p>1) la réduction de l'écart Fille/garçon de 18 à 15 points de pourcentage ;</p> <p>2) Faire passer le nombre d'enseignante de 35% en 2009 à 45% en 2012,</p> <p>3) Le nombre d'école disposant de blocs de latrines séparées filles/ garçons</p>		

<p><b>Sous- composante 4 :</b></p> <p><b>Enseignement fondamental</b></p> <p><b>4.1 Le curriculum de l'enseignement fondamental</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) 2 500 écoles sont impliqués dans le curriculum ;</li> <li>2) la formation de 17 850 maîtres au curriculum intégrant les différents modules ;</li> <li>3) le développement de 10 modules ;</li> <li>4) la formation de 750 enseignants à la mise à l'essai du curriculum du fondamental niveau 4 ;</li> </ol>		<p><i>-la faible contribution des CT au financement du programme.</i></p>
<p><b>4.2 L'évaluation des apprentissages</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Disponibilité des tests standardisés en LC et en SMT ;</li> <li>2) la formation de 328 formateurs des services centraux et déconcentrés à l'utilisation des outils d'évaluation standardisés</li> </ol>	<p>Rapport d'évaluation du CNE</p>	<p><i>Les modalités de gestion financière respectent les procédures nationales.</i></p>
<p><b>4.3 Manuels scolaire, livres de bibliothèque et matériels didactiques</b></p> <p><i>4.3.1 les manuels scolaires</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) chaque élève du niveau 1 dispose d'un (01) manuel de mathématique et d'un (01) manuel de langue nationale ;</li> <li>2) chaque élève des niveaux 2 et 3 dispose d'un manuel de langue nationale, d'un (01) de français, d'un (01) de mathématique, d'un (01) de sciences et d'un (01) d'éducation civique et morale ;</li> <li>3) chaque élève du niveau 4 dispose d'un (01) manuel de français, d'un (01) de mathématiques ; d'un (01) d'éducation civique et morale, d'un (01) d'histoire, d'un (01) de géographie, d'un (01) de sciences physiques et d'un (01) de sciences naturelles ;</li> <li>4) existence de manuels acquis en mode décentralisé ;</li> </ol>	<p>L'annuaire statistique (MEALN/CPS) et rapport des CAP</p>	
<p><i>4.3.2 Coins de lecture et livres de bibliothèques,</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) la dotation de 50% des écoles du 1<sup>er</sup> cycle en coin lecture ;</li> <li>2) la dotation de 25% des écoles du 2<sup>ème</sup> cycle en bibliothèques ;</li> <li>3) l'élaboration d'un module de formation d'enseignants, à l'utilisation et à la gestion pédagogique des livres de bibliothèques et des coins lecture ;</li> <li>4) La formation des enseignants des écoles dotées de coin lecture et de bibliothèque à la gestion pédagogique ;</li> <li>5) l'organisation de concours de lecture et d'écriture (inter-classes et inter-écoles);</li> <li>6) l'organisation d'activités d'animation autour des livres des bibliothèques (jeux didactiques entre classes, entre écoles,</li> </ol>		

	<p>lecture de contes) ;</p> <p>7) l'attribution de prix aux écoles et aux maîtres favorisant la culture de la lecture, de l'écriture.</p>		
<p><b>4.4 Promotion de l'éducation scientifique et technologique dans le niveau 4</b></p>	<p>1) La construction et équipement en mobilier et supports didactiques de quinze (15) blocs ;</p> <p>2) La dotation de kits de matériel dans 22 écoles abritant les laboratoires ;</p> <p>3) La formation des formateurs et des enseignants des 22 écoles (soit 154) à l'intégration des travaux pratiques et des TIC dans l'enseignement des sciences au fondamental ;</p>		
<p><b>4.5 : L'accès et l'achèvement sont améliorés.</b></p> <p><i>4.5.1 Accès</i></p>	<p>1) la construction de 2 669 salles de classe en moyenne par an dont 2 103 pour le 1er cycle construites et équipées ;</p> <p>2) la réhabilitation de 940 salles de classe dont 721 pour le 1er cycle</p> <p>3) la réalisation de 700 points d'eau ;</p> <p>4) la création de 135 classes/cours de niveau 4 dans les communes ;</p> <p>5) la construction et l'équipement de 300 Ecoles à Classes Unique (ECU) dans les zones à faible densité de population scolaire, prioritairement dans les régions de Gao, Kidal, Mopti et Tombouctou et dans les zones nord de Kayes, Koulikoro et de Ségou ;</p> <p>6) l'installation de 200 écoles mobiles ;</p> <p>7) la transformation de 20% par an des écoles communautaires en écoles communales ;</p> <p>8) l'élaboration de carte scolaire par les Collectivités Territoriales ;</p> <p>9) la réhabilitation de 1 725 (dont 1 064 par les PTF) cantines existantes (construction de magasins, de réfectoires et de cuisines et dotation prioritaire en vivres) dans les 166 communes en insécurité alimentaire ;</p> <p>10) l'approvisionnement en vivres et la fourniture d'équipements des cantines ;</p> <p>11) la création (construction, équipement et dotation en vivres) de 124 nouvelles cantines subventionnées ;</p> <p>12) l'expérimentation de 10 cantines intégrées (projet de développement de l'économie locale prenant en compte le fonc-</p>		

<p><i>4.5.2 Achèvement</i></p>	<p>tionnement de la cantine) ;  13) le suivi des activités par les CAP sous la supervision des AE et du niveau central ;  14) l'organisation de campagnes d'information/sensibilisation ;  15) l'élaboration du manuel de gestion des cantines scolaires ;  16) le renforcement des capacités des différents intervenants à la gestion de l'alimentation scolaire.</p> <hr/> <p>1) le taux d'achèvement au 1<sup>er</sup> cycle passe de 55,7% en 2009 à 69,3% en 2012  2) le pourcentage de redoublement passe de 13,4% au 1<sup>er</sup> cycle à 11,1% en 2012;  3) le Ratio Elèves-Maitre (REM) dans les écoles publiques et communautaires passe de 62 en 2009 à 50 en 2012.</p>		
<p><b>4.6 Education Physique et Sportive(EPS) et santé scolaire</b></p> <p><i>4.6.1 Education Physique et Sportive</i></p> <p><i>4.6.2 Santé à l'école</i></p>	<p>1) l'équipement des écoles fondamentales en matériel sportif ;  2) l'aménagement de 70 terrains multisports (1 par CAP) ;  3) l'organisation de compétitions sportives inter classes, inter écoles, inter CAP, inter académies ;  4) l'organisation annuelle de la semaine nationale du sport scolaire et universitaire.</p> <hr/> <p>1) l'élaboration, la validation et la mise en œuvre de la politique de santé à l'école ;  2) la mise en place de clubs de santé opérationnels dans les écoles/ établissements ;  3) la formation des enseignants en Santé Hygiène Nutrition, au Paludisme, aux Mutilations Génitales Féminines, au VIH /Sida ;  4) la formation des structures d'appui de l'école (CGS, AME) en santé à l'école ;  5) l'acquisition et la distribution de micronutriments et de déparasitant ;</p>		

<p><b><u>Sous-composante 5 :</u></b></p> <p><b>Enseignement Normal</b></p> <p><b>5.1. F° initiale</b></p> <p><b>5.2 F° Continue</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) 22 594 élèves-maîtres en 2010-2012 suivent les cours de formation pour le F1 et 10 924 pour le F2. ;</li> <li>2) environ 2 175 élèves-maîtres sortent des IFM par an pour le F1 et 1 291 pour le F2. ;</li> <li>3) 1 200 enseignants contractuels formés par an via la SARPE ;</li> <li>4) 60 formateurs d'IFM de profils d'enseignants recrutés par an ;</li> <li>5) la dotation des IFM de 30 000 manuels et guides en cours dans le fondamental ;</li> <li>6) la dotation des bibliothèques en 500 ouvrages pour chacun des 14 IFM et de 2 000 ouvrages pour chacun des nouveaux IFM ;</li> <li>7) la formation de 2 bibliothécaires par IFM et des écoles d'application ;</li> </ol> <hr/> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la mise à niveau des sortants des IFM, des enseignants des écoles communautaires (6 000 à raison de 2000/an), des écoles mobiles (300 à raison de 100/an) et ceux issus de la SARPE (1 000) ;</li> <li>2) le renforcement des maîtres de la première cohorte (en 2005) de la généralisation du curriculum (17 850 enseignants).</li> <li>3) La formation de 1 100 directeurs, d'enseignants et de 160 conseillers pédagogiques des médersas.</li> </ol>		<p><i>La carrière enseignante est attrayante pour les bacheliers</i></p> <p><i>Les sortants des IFM acceptent d'enseigner en milieu rural.</i></p>
<p><b><u>Sous-composante 6 :</u></b></p> <p><b>Développement de l'éducation non formelle</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) 6,7% (3,6% en 2009) des enfants non scolarisés ou déscolarisés de 9-15 ans ont accès à un CED ;</li> <li>2) l'alphabétisation de 206 375 personnes par an à raison de 32 500 F CFA C.U ;</li> <li>3) 246 CED en moyenne par an (2 salles de classe, 2 ateliers de formation pratique, un bloc de 3 latrines, un point d'eau, une aire d'essai, un magasin) sont construits,</li> <li>4) nouveaux CAFé sont construits,</li> <li>5) Deux centres multifonctionnels par région sont construits et équipés,</li> <li>6) 126 structures d'éducation non formelle par an sont réhabilitées,</li> <li>7) la formation initiale par an, de 600 éducateurs et 7 000 animateurs ;</li> <li>8) l'impression et dotation de 825 500 manuels par an pour les</li> </ol>	<p>Rapports bilans (CNR-ENF/AE)</p> <p>Rapports statistiques (CPS/CNR-ENF)</p> <p>Rapports statistiques (CPS/CNR-ENF)</p>	

	apprenants ; 9) 280 bibliothèques villageoises sont mises en place.		
<b>Composante II : Enseignement Secondaire Général</b>			
la qualité des apprentissages est améliorée par la réduction des effectifs, la maîtrise des coûts et la diversification des filières.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) la finalisation du curriculum ;</li> <li>2) la construction et équipement de dix (10) lycées publics dans les cercles ;</li> <li>3) la réhabilitation de 41 salles de classe ;</li> <li>4) la formation de l'ensemble des enseignants, du personnel administratif et pédagogique des établissements des AE et des CT ;</li> <li>5) le recrutement et la formation initiale de 90 nouveaux inspecteurs du secondaire ;</li> <li>6) la dotation des cinq (05) inspections du secondaire en moyens logistiques ;</li> <li>7) l'équipement de 10 salles informatiques dans les nouveaux lycées ;</li> <li>8) le renforcement de la dotation en manuels scolaires de 60 lycées publics et 25 lycées privés recevant les élèves de l'Etat sur trois (3) ans ;</li> <li>9) l'équipement des CDI de 60 lycées publics en mobilier, matériel informatique et logiciel de gestion et d'animation ;</li> <li>10) le recrutement de 704 enseignants pour le secondaire général sur la période du programme par les CT ;</li> <li>11) l'élaboration du cahier des charges de l'Enseignement Secondaire Général privé ;</li> <li>12) l'élaboration de la politique d'encadrement pédagogique.</li> </ol>	<p>rapport de suivi des collectivités territoriales</p> <p>Rapports de formation (DNESG, IES, CPS)</p> <p>Rapport de suivi des établissements (DNESG, DAF, CPS)</p> <p>Rapports de suivi (CPS/CADDE/AE)</p> <p>(CT)</p>	
<b>Composante III : Enseignement Technique et Professionnel</b>			
L'offre publique de formation technique et professionnelle est améliorée en vue d'une meilleure employabilité des sortants.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) le taux de transition reste constant à 23%, permettant l'augmentation des effectifs orientés vers l'ETP, de 22 358 en 2009 à 29 525 en 2012 ;</li> <li>2) l'accueil de 2 000 élèves supplémentaires d'ici 2012 dans les filières industrielles et agro-sylvo-pastoral dont 30% de filles</li> <li>3) la construction, l'équipement en machines, appareillage et outillage de 5 Instituts de formation professionnelle (IFP (1 du programme présidentiel). dont 3 à vocation agropastorales et 2 à vocation industrielle, et de 9 lycées techniques (1 du programme présidentiel) ;</li> </ol>	Rapports des AE /CAP	<p><i>Les services décentralisés exercent leurs compétences pour la création et la gestion des structures de formation professionnelle en relation avec les services décentralisés de l'Etat.</i></p> <p><i>L'autonomie de gestion des structures d'enseignement et de formation professionnelle est assurée.</i></p>



	<p>4) la poursuite de la construction, le l'équipement de 2 IFP (Kayes et Kidal) et la rénovation d'1 IF (Kayes) ;</p> <p>5) l'extension / la rénovation de 4 IFP (Macina, Bla, Fana et San) ;</p> <p>6) l'équipement de 9 ateliers existant en MAO (Machine Appareillage Outillage) ;</p> <p>7) La poursuite de la rénovation du lycée Technique de Bamako et la construction, l'équipement de 3 ateliers ;</p> <p>8) la formation continue de (i) 1 500 enseignants des centres de formation ; (ii) 8 agents de maintenance ; (iii) de 20 documentalistes ; (iv) 150 gestionnaires ;</p> <p>9) le recrutement de 240 formateurs et de 7 agents de maintenance ;</p> <p>10) le recrutement de 10 inspecteurs (un par filière) ;</p> <p>11) l'élaboration de 10 programmes en APC intégrant l'utilisation des TIC ;</p> <p>12) la mise à l'essai de l'approche par qualité dans 2 filières (agroalimentaire, hôtellerie) ;</p> <p>13) la construction et l'équipement de 10 nouveaux CDI dans des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle ;</p> <p>14) la formation de 30 gestionnaires et 50 formateurs des centres à l'approche qualité ;</p> <p>15) la mise en place de 20 Comités de Gestion dans les IFP/CFP ;</p> <p>16) la création de cellules d'insertion des sortants de l'ETP dans trois (03) établissements de formation professionnelle publics et dans deux (02) établissements du privé ;</p>		<p><i>Le secteur privé est impliqué dans la formation, la gestion et l'insertion des diplômés de l'ETP</i></p>
--	--	--	--

## Composante IV : Formation Professionnelle

<p><b>Le niveau de qualification des personnes non scolarisées, déscolarisées et adultes analphabètes est améliorée en vue de répondre à une meilleure insertion sur le marché du travail.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) le nombre de jeunes déscolarisés suivant une formation passe de 1 040 en 2010, à 4 072 en 2011 à 5 521 en 2012 soit un total de 10 633 ;</li> <li>2) Le nombre de non scolarisés suivant une formation passe de 2 903 en 2010 à 6 975 en 2011, à 7 045 en 2012, soit un total de 16 922 sur la période ;</li> <li>3) Le nombre d'adultes analphabètes en formation passe de 1 103 en 2010 à 3 439 en 2011 à 3 474 en 2012, soit un total de 8 016 ;</li> <li>4) le Nombre de maitres d'apprentissages/ formateurs endogènes a former passe de 783 en 2009 à 967 en 2012 ;</li> <li>5) Le taux de réussite au Certificat de Fin d'Apprentissage a atteint 90 % ;</li> </ol>	<p>Rapports de suivi, et d'évaluation (DNFP/FAFPA FAFPA-APEJ-ANPE)</p>	<p><i>La capacité de financement de la Formation Professionnelle par les différents acteurs (Etat, Collectivités Territoriales, Secteur Privé)</i></p>
--	--	--	--

## Composante V : Enseignement Supérieur

<p><b>améliorer le rendement interne de l'enseignement supérieur et accroître sa cohérence avec les besoins de l'économie nationale.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le % de bacheliers allant à l'université public passe de 95% en 2009 à 85,5% en 2012 ;</li> <li>2) Le taux de réussite au Bac passe de 35,5% en 2009 à 40% en 2012 ;</li> <li>3) Le % d'étudiants inscrits dans le public passe de 93,3% en 2009 à 74,1% en 2012 ;</li> <li>4) Le % d'étudiants inscrits dans le privé passe de 6,7% en 2009 à 25,9% en 2012 ;</li> <li>5) le pourcentage des bénéficiaires de Bourses dans l'enseignement public passe de 29,3% en 2009 à 27,2% en 2012.</li> </ol>	<p>Rapports du rectorat</p>	<p><i>La croissance annuelle du budget de l'enseignement supérieur est soutenue.</i></p> <p><i>La part des bourses dans le budget de l'enseignement supérieur est plafonnée.</i></p>
--	--	-----------------------------	--



